

COMPTE RENDU

Conseil Municipal du 12 décembre 2020

Présents : Béatrice BERTRAND, Pauline ROMERA, Joëlle CHAUVET, Michel BOYER, Fanny WLODAZ, Christian MUXART, Romain MOSTACCHI, Robert CRAIG, Guillaume LARIS, Marc ESCLARMONDE, Julien LARIS, Pascal COLOMER, Alain ROUMIGUIÉ, Olivier PERISSET

Représentés : Nicole BERT par Joëlle CHAUVET

Secrétaire de séance : Monsieur Alain ROUMIGUIÉ

La séance est ouverte à 9h30

2020_096 - AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- après avoir pris connaissance du compte administratif de l'exercice 2019 voté le 9 mars 2020,
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 111 491.83

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	71 226.13
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	55 655.57
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	40 265.70
Résultat cumulé au 31/12/2019	111 491.83
A.EXCEDENT AU 31/12/2019	111 491.83
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	111 491.83
B.DEFICIT AU 31/12/2019	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

2020_097 - MODALITÉS D'INSCRIPTION DES PROVISIONS BUDGÉTAIRES

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Madame le Maire indique que suite au renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de se prononcer sur les modalités d'inscription des provisions budgétaires qui peuvent être budgétaires ou semi-budgétaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

DECIDE que l'inscription des provisions sera **d'ordre BUDGETAIRE** sur le budget eau-assainissement.

2020_098 - DECISION MODIFICATIVE N°3 - BUDGET COMMUNAL

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-35331.27	
023 (042)	Virement à la section d'investissement	-72400.74	
6135	Locations mobilières	-14278.15	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3671.18	
6411	Personnel titulaire	-10000.00	
6531	Indemnités	-11411.67	
6535	Formation	-2000.00	
6541	Créances admises en non-valeur	617.32	
678	Autres charges exceptionnelles	180192.38	
6419	Remboursements rémunérations personnel		4869.44
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères		3376.08
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies		3949.00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement		25762.57
7381	Taxes additionnelles droits de mutation		1101.96
TOTAL :		39059.05	39059.05
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2135 - 160	Installations générales, agencements	-4400.00	
2152 - 199	Installations de voirie	-6000.00	
2158 - 170	Autres installat°, matériel et outillage	-68.00	
2158 - 197	Autres installat°, matériel et outillage	-3500.00	
2181 - 170	Installat° générales, agencements	-6000.00	
2182 - 196	Matériel de transport	-5320.00	
2183 - 170	Matériel de bureau et informatique	-19.14	
2184 - 201	Mobilier	-7661.92	
2313 - 193	Constructions	-18600.00	
2315 - 160	Installat°, matériel et outillage techni	-18680.10	
2315 - 184	Installat°, matériel et outillage techni	-2151.58	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		-72400.74

TOTAL : -72400.74 -72400.74

TOTAL : -33341.69 -33341.69

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter les décisions modificatives ci-dessus.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les modifications indiquées ci-dessus.

2020_099 - BUDGET PRIMITIF 2020 - EAU-ASSAINISSEMENT

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif EAU-ASSAINISSEMENT 2020 proposé comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	328 520.83 €	328 520.83 €
Section d'investissement	317 356.59 €	317 356.59 €
TOTAL	645 877.42 €	645 877.42 €

Vu le projet de budget primitif,

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le budget primitif EAU-ASSAINISSEMENT 2020 présenté :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

La séance est levée à 10h10

*Le secrétaire de séance,
Alain ROUMIGUIÉ.*

*La Présidente,
Béatrice BERTRAND.*